Vienne
Qualité de VILLE

Association Sportive de Tennis de Table Vienne Saint Romain en Gal

Projet de club

Orientations 2021-2025

Une synergie entre territoires, club et éducateurs pour un développement optimal de l'encadrement des jeunes et de la pratique sportive

FFTT Fédération Française de Tennis de Table
COMITÉ TENNIS DE TABLE rhône métropole de lyon
LIGUE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES TENNIS DE TABLE
La Région Auvergne-Rhône-Alpes

Février 2021

Table des matières

1) Introduction 3

2) La présentation de l'association 4

Historique 4

Implantation territoriale 5

Le conseil d'administration 6

L'effectif 6

Tarification 7

Les cadres de l'arbitrage 7

Les entraînements 8

Les compétitions 9

3) Le point sur la formation des jeunes 10

Les 4 dimensions du travail de formation des jeunes 10

Les stages 10

Le travail avec les écoles 10

4) Les activités de l'association : un vivier de cohésion sociale sur le territoire 11

Les journées inter associatives 11

La vente de matériel 11

Les Tournois internes 11

Les activités extérieures 12

Le loto 12

5) Les évolutions 2020/2021 : 13

Une nouvelle équipe dynamique 13

Une nouvelle dynamique de communication et de nouveaux outils pour le club 13

6) Le projet de développement 14

Les objectifs prioritaires du projet 14

Des objectifs importants à moyen terme 14

Les 4 moyens pour parvenir à ces objectifs : 15

Les partenaires du projet 16

7) En conclusion 17

1) INTRODUCTION

La professionnalisation de l'encadrement technique est devenue depuis plusieurs années un élément indispensable dans la formation efficace des joueurs de tennis de table.

La période actuelle est marquée par des réformes territoriales : décentralisation, fusion de communes... Le Club de l'ASTT Vienne Saint Romain en Gal s'inscrit pleinement dans cette dynamique de mutualisation des ressources puisqu'il est un club situé sur 2 communes : Vienne et Saint Romain en Gal.

L'ASTT Vienne Saint Romain en Gal est une structure moderne et dynamique. C'est en s'appuyant sur ses forces et sur l'encadrement des joueurs par des bénévoles et des entraineurs que le club souhaite mettre en place son projet :

- Instaurer une synergie entre les bénévoles et éducateurs professionnels pour un développement optimal de l'encadrement sportif.

- Développer une pratique sportive de qualité dans une perspective de mixité sociale, générationnelle et de genre en mutualisant les ressources humaines (éducateur professionnel, bénévoles et adhérents) et matérielles (gymnases, équipements) permettant d'accroitre le nombre de pratiquants.

- Développer une pratique du sport pour tous (jeunes et anciens ; hommes et femmes publics empêchés et valides) permettant l'amélioration de la santé, du lien social et du vivre ensemble.

2) LA PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

Historique

Créé en 1955, le club L'**A**ssociation **S**portive de **T**ennis de **T**able de **V**ienne **S**aint **R**omain en **G**al est aujourd'hui un club phare du sud de la métropole lyonnaise et de la vallée rhodanienne.

Après la guerre, le ping-pong connaît un certain succès, le jeu se pratique dans les mouvements de jeunesse et les patronages.

- 1955 : Création du club L'ASER Vienne rattaché à la ligue des Alpes à l'initiative de Mario Venturini et avec l'aide de Georges Olivier et André Rey. Pour sa première saison sportive l'équipe est championne d'Isère, 1ère série.
- 1956-57 : Le club enlève le titre de champion d'Isère "Promotion". **Les déplacements dans le département de l'Isère étant bien souvent trop lointains, le rattachement à la ligue du Lyonnais a été accordé.**
- 1960 : Pour des problèmes de locaux, les dirigeants contactent Philippe Logut qui donne son accord pour accueillir les pongistes. L'ASER, premier nom du club, devient l'ASPTT Vienne et s'installe dans les locaux de l'ancienne poste au 67 de la rue Victor Hugo.
- 1962 : 12 trophées de gagnées par "Sim" Haitayan, Francis Romero, René Valente.
- 1963 : Francis Romero et Sim Haitayan, vedettes des championnats du Rhône. L'A.S.P.T.T Vienne, champion d'automne.
- 1966 : L'A.S.P.T.T. Vienne 1 se trouve en milieu de tableau, malgré les moyens réduits du club.
- 1975 : Le club déménage à nouveau pour aller place Emile Zola.
- 1980 La municipalité met à disposition l'aire actuelle qui permet l'installation de 14 tables de jeu pour les entraînements.
- 1987 : Une nouvelle réglementation oblige les associations à avoir leur siège dans le département auquel elles participent : **A nouveau, le club change de nom et devient l'ASTT Vienne Saint-Romain.**
- 1995 : Le club fête ses 40 ans !
- 2015 : Décès de Mario Venturini, président d'honneur et créateur du club.
- 1955-2021 : Mario Venturini fut président du club pendant trente ans. Les présidents qui lui ont succédé sont : Charles, Hubert, Philippe, Robert, Franck, Viviane, Serge, Jean-Pierre et Florian depuis 2020.

Implantation territoriale

L'ASTT Vienne St-Romain en Gal, club de la vallée rhodanienne, accueil des adhérents de l'ensemble de l'agglomération Vienne Condrieu (et au-delà).

La salle se situe sur la commune de Vienne (Isère), mais l'attachement au Rhône est fort notamment à travers les compétitions auxquelles participe le club puisqu'il est rattaché au comité du Rhône. Le siège social du club se situe à la Mairie de Saint Romain en Gal.

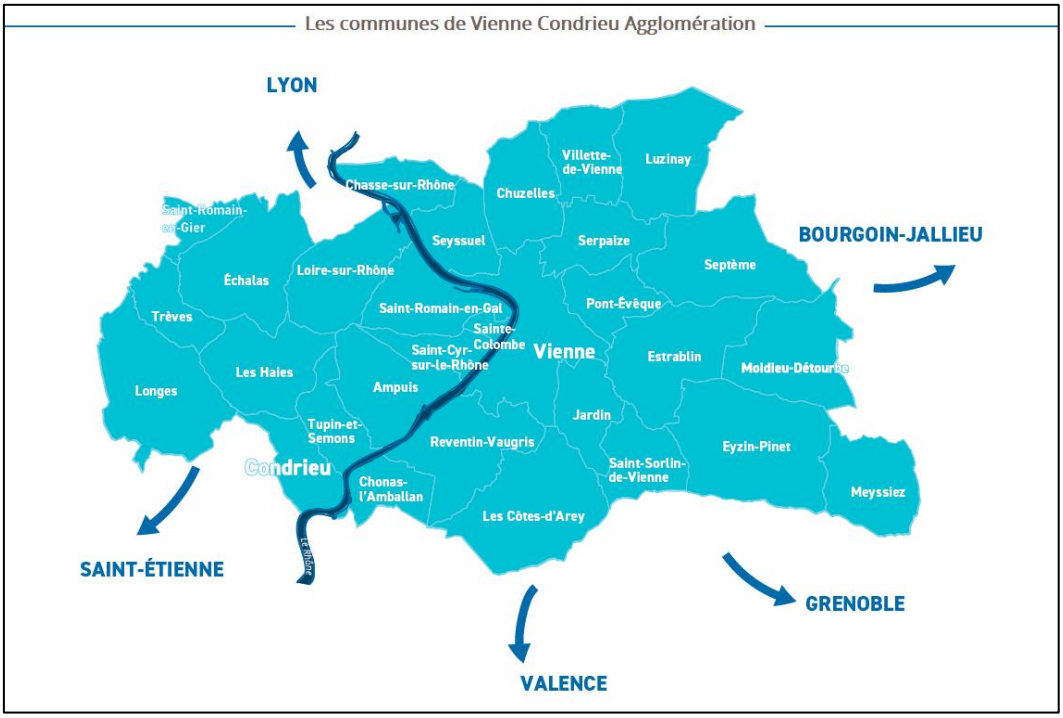

Le conseil d'administration

Le Conseil d'Administration est composé de membres élus par l'Assemblée Générale :

Président : Florian, 26 ans, Notaire Stagiaire

Secrétaire : Clément, 24 ans, Ingénieur structure génie civil

Trésorier : Olivier, 30 ans, Administrateur systèmes et réseaux

Trésorier adjoint : Victor, 18 ans, étudiant en classe préparatoire

Responsable équipe : Alexandra, 30 ans, sans emploi

Responsable jeune : Tonin, 17 ans, étudiant

Responsable communication : Olivier et Clément

Bénévole historique du club : Marielle, 58 ans, sans emploi

L'effectif

Le Club compte pour la saison 2020-2021 37 joueurs adhérents dont 11 féminines. Un chiffre en baisse cette année en raison de la situation sanitaire qui a fortement impacté le club.

L'effectif du club s'est rajeuni ces dernières années, tout en préservant ses créneaux séniors.

Le projet du club vise donc à augmenter régulièrement et significativement les effectifs au cours des 5 prochaines années.

Tarification

Nous souhaitons rendre la pratique du tennis de table le plus accessible financièrement possible. Pour cela nos tarifs sont parmi les plus bas de l'ensemble des sports de la région, avec des tarifs réduits pour les plus jeunes et les nouveaux adhérents.

Les licences loisirs peuvent évoluer en cours d'année en compétitions sur demande des adhérents.

Nous acceptons également de nombreux moyens de paiements (chèques sports, chèques vacances, Pass Régions, Pass'Sport Isère, subventions CE, espèces, carte bancaire, virements, chèques…) et proposons le paiement en 3 fois sans frais.

Enfin nous vous proposons des raquettes de qualités pour tout âge et tous niveau à des tarifs préférentiels et sur conseils avisés de nos bénévoles.

Les cadres de l'arbitrage

L'ASTT Vienne Saint Romain en Gal dispose d'un arbitre de club.

En lien avec le Comité Départemental du Rhône, l'ASTT Vienne Saint Romain en Gal souhaite développer ses compétences en proposant régulièrement aux adhérents de participer aux formations fédérales d'arbitres et juges arbitres.

Les entraînements

Ils sont effectués au gymnase de Georges Brun. Les horaires d'ouverture sont les suivants (hors période de vacances scolaires) :

Le mercredi :

Pour les licenciés loisir : 17h30-19h00

Puis possibilité de jeu libre de 19h00 à 20h30

Le vendredi :

Pour les licenciés loisir : 17h00-18h30

Pour les licenciés compétiteur : 18h30 - 20h00

Puis jeu libre de 20h00 à 21h30

Les compétitions

Le club participe à de nombreuses compétitions, tant au niveau sénior que jeune :

Le Championnat par équipes avec :

- 1 équipe masculine au niveau pré-régional
- 2 équipes masculines au niveau départemental.

Mais aussi :

- *La coupe du Rhône 2.0*
- *Le Critérium Fédéral et le championnat du Rhône*
- *Les Tops jeunes départementaux*
- *Les finales par classement*
- *Des tournois départementaux, régionaux et nationaux*

3) LE POINT SUR LA FORMATION DES JEUNES

Les 4 dimensions du travail de formation des jeunes

Travail technique : amélioration des coups techniques, atelier de paniers de balles, présence de relanceurs

Travail tactique : mise en place de schémas tactiques, recherche de l'efficacité, réflexion sur le jeu pratiqué, analyse du jeu adverse

Travail physique : mise en place de circuit training afin de renforcer la condition physique (endurance et puissance)

Travail psychologique : comportement à la table et en dehors (respect du jeu et de l'adversaire).

Les stages

Le club propose des stages ouverts à tous, pendant les vacances scolaires sur 5 jours. Ces stages dont sont encadrés par les entraîneurs et bénévoles du club.

Ces stages permettent d'approfondir le travail réalisé lors des séances encadrées. Ils renforcent également la cohésion de groupe entre les joueurs qui se rencontre ainsi dans un autre cadre.

Le travail avec les écoles

Depuis plusieurs dizaines d'années, le club accueille plusieurs fois par semaine l'école de Saint-Charles. Cet accès aux écoles permet la découverte de l'activité et une ouverture vers la compétition pour les jeunes.

L'accès à la salle par les écoles permettent à ces dernières de proposer à ses élèves l'activité de tennis de table. Cette activité sportive est éligible pour l'épreuve d'éducation sportive du baccalauréat.

Afin de se perfectionner les élèves pourront également accéder à des plages horaires d'entraînements du club ASTT Vienne Saint Romain en Gal en dehors de tout cadre strictement scolaire afin de se perfectionner à des tarifs préférentiels (30 euros pour 6 séances).

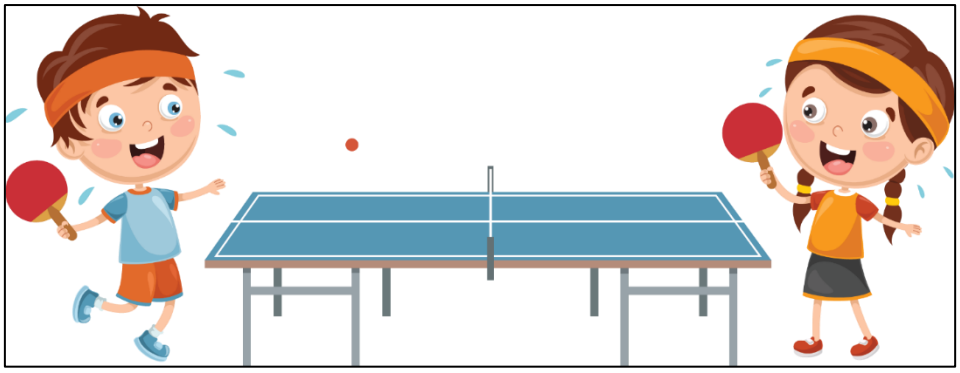

4) LES ACTIVITES DE L'ASSOCIATION : UN VIVIER DE COHESION SOCIALE SUR LE TERRITOIRE

Les journées inter associatives

Le club participe plusieurs fois par ans à des journée sportives en lien avec les autres associations du territoire local. Ces journées (ou peuvent être pratiqué tennis de table, Judo, tir à l'arc, karaté…) permettent des échanges avec les dirigeants d'autres associations, de découvrir pour les joueurs d'autres pratiques sportives. Ces échanges favorisent les synergies et la mise en place de possibles complémentarités entre les clubs pour conduire des projets.

La vente de matériel

L'ASTT Vienne Saint Romain en Gal propose des ventes des T-shirts, survêtements, et autres matériels de compétitions.

Le club propose principalement à la vente des raquettes, housses et matériel assimilé, pour tous niveaux et pour tout budget.

Le tout à des tarifs préférentiels et sur conseils avisés des bénévoles et à l'aide de la gamme d'essai très large mise à disposition gratuitement par le club.

Le service montage et préparation des raquettes est assurés par les bénévoles du club gracieusement.

Les Tournois internes

Le club propose avant chaque vacance solaire un tournoi interne ouvert aux adhérents ainsi qu'à leur famille et amis. Cette ouverture facilite l'implication des familles au sein du club et participe la la création de lien entre : joueurs / bénévole / Dirigeant et entraineurs / familles.

Ces évènements permettent d'assurer la convivialité du club et la découverte de la compétition par les plus jeunes et loisirs.

Ces tournois organisés sous un format de handicap en fonction du niveau de chaque participant donnent la chance à toutes et à tous.

Les activités extérieures

En complément des événements autour du tennis de table, l'ASTT Vienne Saint Romain en Gal souhaite organiser également chaque année des sorties en extérieur tel que :

- Accrobranche
- Escape Game
- Laser Game
- Karting
- Tournoi de jeux vidéo

Ces activités contribuent à renforcer les liens entre les joueurs du club qui peuvent ainsi partager d'autres moments conviviaux dans un autre cadre que celui de la pratique du tennis de table.

Le loto

Le loto est l'évènement majeur du club, regroupant plus de 300 personnes chaque année. C'est un moment convivial et fédérateur pour les bénévoles du club.

Cette action constitue une des principales sources de financement du club. Son organisation a été fortement optimisé lors de l'édition 2020 (communication / achat des lots / buvette /...).

5) LES EVOLUTIONS 2020/2021 :

La saison 2020/2021 est marquée par des évolutions importantes.

Une nouvelle équipe dynamique

Un nouveau Conseil d'Administration a été élu et Florian a été investis Président du club afin de conduire avec l'aide de son équipe ce projet associatif.

Une nouvelle dynamique de communication et de nouveaux outils pour le club

Cette nouvelle dynamique de communication s'est notamment traduite par un travail sur le référencement Google afin d'améliorer la visibilité des horaires d'ouverture, du site internet, des contacts téléphoniques….

Le site internet et le nom de domaine ont été entièrement repris. La page Facebook du club est régulièrement mise à jour pour promouvoir les événements du club (accompagnés par fois de publicité Facebook).

Afin de confirmer une communication appropriée en direction de tous les publics un compte Twitter, Instagram et une page LinkedIn ont également été créés.

Pour une meilleure lisibilité, une nouvelle charte graphique définie et un travail est en cours sur l'amélioration du logo.

Enfin pour la gestion du club le CA s'est doté de nouveau outils professionnels tel que Microsoft 365 (Teams / Office / …)

6) LE PROJET DE DEVELOPPEMENT

Les objectifs prioritaires du projet

En s'appuyant sur la structure existante le projet doit se développer autour de 5 objectifs principaux :

- Augmenter significativement le nombre de licenciés adultes et jeunes en s'appuyant sur le lien relationnel entre les éducateurs, les bénévoles, les jeunes et les parents.
- Dynamiser le secteur compétition du club afin qu'il se maintienne au sommet du niveau Départemental et atteigne les échelons régionaux de façon à ce que les jeunes puissent se projeter derrière une équipe compétitive.
- Améliorer l'encadrement sportifs des séances pour les jeunes afin de développer quantitativement et qualitativement cette section. Faire progresser les meilleurs jeunes vers un niveau régional.
- Développer le groupe loisir sénior dans le cadre du bien-être, de la santé et de la prévention de diverses pathologies.
- Développer une section sur la commune de Saint Romain en Gal et renforcer de manière générale les liens avec le territoire.

Des objectifs importants à moyen terme

- Devenir un acteur éducatif performant au sein des communes de Vienne et Saint Romain en Gal en proposant des interventions scolaires et périscolaires en lien avec les écoles des villes.
- Développer le tennis de table pour les personnes en situation de handicap, les accompagner dans leur pratique sportive en loisir ou en compétition et affilier le club à une fédération (Handisport ou sport adapté).

Ces objectifs doivent se mettre en place en harmonie avec la culture du club soit : un lien relationnel fort entre les adhérents, une cohésion et une solidarité forte qui permettent au club de « vivre ensemble ».

Les 4 moyens pour parvenir à ces objectifs :

Recruter un éducateur, chargé de développer le volet sportif du projet en direction de tous les publics et particulièrement jeunes.

Elément indispensable du développement du club, le recrutement sera fait selon les compétences de l'entraineurs à s'inscrire dans ce projet.

Dans ce but la Ligue AURA et le Comité départemental seront sollicités tout comme les communes de Vienne et Saint Romain en Gal.

- Développer les financements publics et privés du club en s'appuyant sur ces réussites sportives.

Pour ce faire le club a sollicité une société dans le but de l'accompagner dans son développement sportif et financier.

- Améliorer la formation des cadres dirigeants et des bénévoles du club sur les plans sportifs et arbitrales en participant notamment aux formations fédérales.
- Améliorer l'implantation et locale du club en proposant en développant les liens avec le tissu associatif et socio-économique.

Les partenaires du projet

La Fédération Français de Tennis de Table et la Ligue Auvergne Rhône-Alpes de Tennis de Table : *Aide et conseil technique ; ANS – projet sportif fédéral*

Le Comité Départemental de Tennis de Table du Rhône : *Aide et conseil technique ; ANS – projet sportif fédéral*

La région Auvergne Rhône Alpes : *Subventions*

Les Municipalités : *Subventions et mises à disposition d'équipements*

La Direction Départementale de la Cohésion Sociale : *Subventions, Aide et conseil technique*

Les partenaires privés : *Expertise associative*

7) EN CONCLUSION

Le club de L'ASTT Vienne Saint Romain en Gal, par l'intermédiaire de ce projet original et ambitieux, souhaite développer son activité sportive en s'appuyant sur ses forces : une structure associative fiable, soudée et moderne, une équipe de nombreux bénévoles alliant le dynamisme des jeunes et l'expérience des anciens.

Cette optimisation de la formation des joueurs et particulièrement des jeunes via une professionnalisation de l'encadrement sportif constitue une étape indispensable grâce à laquelle le club pourra se tourner vers de nouveaux enjeux de développement. De nouvelles actions deviendraient possible notamment pour confirmer l'ouverture à d'autres publics (Handisport et ou Sport Adapté) et la mise en place d'actions autour du sport santé/bien être.

Retrouvez-nous

Siège social : Mairie de Saint-Romain-en-Gal, 69560 Saint-Romain-en-Gal

Salle : 2 Chemin des Aqueducs, 38200 Vienne

Plus d'informations :

asttvienne.fr

contact@asttvienne.fr

09.81.87.11.72

On est aussi sur les réseaux sociaux, suivez-nous et partagez les infos !

@asttvienne

Siret : 42976072100010